

L'INTERVIEW

En quoi les produits d'assurance vie sont-ils des solutions efficaces pour répondre aux problématiques des dirigeants d'entreprise ?

Cette décennie compte un nombre important de dirigeants d'entreprise et d'actionnaires en âge de partir à la retraite. Il s'agit de la génération des « baby-boomers » née à la fin des années 50. Se pose donc de façon cruciale la question de la protection de leur patrimoine privé et de la continuité de l'entreprise après leur départ. Le lien entre leur activité professionnelle et leurs finances personnelles est souvent étroit, en particulier pour les PME. Un échec entrepreneurial, une mauvaise gestion des risques ou une succession mal préparée peut avoir des répercussions directes sur leurs biens personnels, leur niveau de vie ainsi que celui de leurs proches. Face à ces enjeux, des solutions comme l'assurance vie, la prévoyance ou des montages juridiques adaptés sont essentielles pour sécuriser leur patrimoine et préserver leur avenir financier. En entreprise, des produits d'assurance financent aussi le rachat des parts d'un associé ou la couverture d'un homme clé, évitant ainsi des crises financières ou successorales.

Quels conseils donneriez-vous à un dirigeant qui souhaite protéger son patrimoine et pérenniser son entreprise ?

Un dirigeant doit d'abord évaluer ses risques : décès, invalidité, ou conflits successoraux. Il est également crucial d'anticiper les besoins de liquidités pour couvrir des imprévus ou maintenir l'activité. Enfin, s'entourer d'experts garantit des solutions adaptées à sa situation.

En quoi le groupe Qualibroker-Swiss Risk & Care peut faire la différence ?

Nous nous distinguons par notre approche globale, associant expertise en assurance, fiscalité et gestion de patrimoine. Nous procédons à une analyse approfondie et neutre de la situation de nos clients, afin de leur fournir un diagnostic précis, sans biais, adapté à leurs besoins spécifiques. C'est notre engagement de courtier indépendant : accompagner chaque client avec transparence. Forts de notre position de leader en Suisse, avec des bureaux répartis sur tout le territoire, nous les accompagnons où qu'ils se trouvent avec la même efficacité.



Jean-François André,
Directeur LPP – Groupe
Qualibroker-Swiss Risk & Care.

■ (Re)découvrez nos webinaires sur l'assurance, la prévoyance et les ressources humaines !

Profitez d'un accès exclusif à des contenus riches et variés (uniquement en français) : analyses d'experts, éclairages juridiques, informations pratiques et retours d'expérience d'entreprises. Chaque session de 1h30 explore en profondeur des thématiques clés pour accompagner les dirigeants et professionnels dans leurs décisions stratégiques.

Que vous cherchiez à optimiser vos couvertures, sécuriser votre prévoyance ou mieux gérer vos ressources humaines, nos replays vous apportent des outils concrets et des solutions adaptées à vos besoins.

Quelques thèmes :

- La puissance des sondages au service de votre marque employeur
- Administrateurs, dirigeants, votre responsabilité est de plus en plus exposée : comment faire face ?
- Garder le lien avec vos employés en arrêt maladie : une stratégie gagnante
- Entreprises, faites de votre portefeuille d'assurances un levier de performance
- La succession d'entreprise, comment préparer la transition ?

Et bien d'autres...

Visionnez nos replays et enrichissez votre expertise en cliquant sur le lien : <https://www.swissriskcare.ch/les-webinaires/>

qualibroker

SWISS RISK
& CARE

Our independence • Your best insurance

INSURANCE
INSIDE

N° 36
DÉC. 2024



ÉDITO Disponibilité et proximité

Pour mieux servir nos clients, nous avons entrepris une réorganisation ambitieuse de nos Business Units (BU) dédiées au courtage. Cette transformation repose sur un principe essentiel : **la proximité avec nos clients**, clé de notre agilité et de notre performance.

La BU Courtage Assurance et Prévoyance, codirigée par Yvan Roux et Sébastien Messina, a été réorganisée en 6 régions : Genève et Neuchâtel/Jura sous la supervision de Yvan Roux, et Vaud, Fribourg, Bulle et Valais sous celle de Sébastien Messina. Chaque site regroupe, sous la responsabilité de son Directeur, une équipe de responsables clients et de gestionnaires techniques, qui travaillent en étroite collaboration avec les experts des directions techniques Dommages et Assurances de personne.

Ce réaménagement s'inscrit dans une stratégie ambitieuse combinant deux de nos principales forces : **un réseau local résolument proche de nos clients**, permettant une compréhension fine de leurs besoins spécifiques et **une expertise technique reconnue**, issue de notre statut de groupe leader, pour apporter des solutions personnalisées.

En renforçant notre ancrage local, nous affirmons notre volonté de rester un partenaire de confiance, capable de conjuguer proximité humaine et efficacité opérationnelle.

Dans un contexte où l'offre des assureurs se complexifie avec des limitations voire des exclusions de certaines garanties, tant en assurances de personnes qu'en assurances de dommages, le rôle du courtier n'a jamais été aussi stratégique. Grâce à notre envergure et notre capacité à trouver des solutions inédites, nous disposons d'un pouvoir de négociation unique avec les compagnies d'assurance. Cela nous permet de proposer à nos clients des solutions adaptées à leurs besoins, même dans un marché sous tension. Ici aussi, la proximité joue un rôle déterminant : non seulement avec nos clients, mais également avec nos partenaires assureurs. Cultiver cette relation de confiance nous permet d'ouvrir des opportunités, tout en garantissant des solutions fiables et durables.

Au nom des équipes de Qualibroker-Swiss Risk & Care, nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année auprès de vos proches.

David Cochet
CEO Pôle romand



Protégez votre patrimoine et sécurisez l'avenir de votre entreprise

La prévoyance individuelle et l'assurance vie sont bien plus qu'un investissement : elles constituent une sécurité pour votre famille, votre patrimoine, et, si vous êtes entrepreneur, elles assurent la continuité de votre entreprise. Découvrez les avantages des différentes solutions disponibles.

Des avantages pour aujourd'hui et pour demain

La prévoyance individuelle complétée par une assurance vie permet d'organiser sa sécurité financière et son épargne. Des avantages dont vous tirez profit dès la souscription, sans attendre le départ à la retraite. Ses objectifs sont multiples :

1. Sécurisation du patrimoine et de la famille : la prévoyance individuelle vous permet de constituer une épargne complémentaire que vous toucherez lors du départ à la retraite. En cas de décès, elle garantit la stabilité financière pour vos proches. Elle contribue à préserver le patrimoine que vous avez construit.

2. Protection de l'entreprise : une couverture adaptée permet d'assurer la pérennité de l'entreprise en cas de perte d'un dirigeant clé, évitant ainsi de potentiels conflits financiers et assurant la stabilité et la poursuite de l'activité.

3. Optimisation fiscale : vous profitez des avantages fiscaux de la prévoyance liée (pilier 3a) avec des primes déductibles du revenu imposable. C'est une solution efficace pour renforcer votre protection tout en réduisant vos impôts.

4. Gestion de la transmission d'entreprise : L'assurance vie permet de structurer la transmission de votre entreprise en facilitant le rachat des parts ou la succession.

C'est un outil de stabilité pour vos héritiers et vos associés.

Pourquoi ne pas proposer cet avantage à vos employés ? La prévoyance professionnelle est un moyen efficace de fidélisation et d'attractivité. Vous montrez ainsi à vos collaborateurs que leur bien-être vous tient à cœur.

Un 3^e pilier, avec ou sans assurance vie

Le 3^e pilier englobe plusieurs produits financiers ou d'assurance destinés à compléter les prestations des deux premiers piliers (AVS/AI et LPP). Elle peut inclure des contrats d'assurance vie, mais aussi des solutions d'épargne et d'investissement, avec ou sans avantages fiscaux :

- **Prévoyance Liée (Pilier 3a) :** ce produit est fiscalement avantageux et fait partie de la prévoyance individuelle encouragée par l'État. Les primes versées sont déductibles du revenu imposable, dans une certaine limite annuelle. Les fonds sont généralement bloqués jusqu'à cinq ans avant l'âge ordinaire de la retraite (sauf situations spécifiques : achat immobilier, départ à l'étranger, etc.).
- **Prévoyance Libre (Pilier 3b) :** plus flexible que le 3a, elle permet de choisir librement les montants et la fréquence des versements. Elle est également accessible à tout âge. Les primes ne sont pas déductibles, mais en fonction du canton, le 3b peut offrir des avantages fiscaux sur le rendement et



Environ 42 % des PME sont transmises à une ou un descendant direct, 11 % à une personne avec un autre lien de parenté et 23 % à des collaborateurs ou partenaires au sein de la direction n'appartenant pas à la famille, selon le rapport « Enquête sur la succession d'entreprise 2022 » publié en septembre 2023 par Credit Suisse.

le capital à l'échéance. De plus, il permet un accès libre au capital, sans contrainte d'âge ou de conditions spécifiques.

L'assurance vie peut venir compléter une solution de prévoyance individuelle ou être souscrite de façon autonome. Elle se décline en plusieurs types :

- **Assurance Décès (ou Assurance vie risque pur) :** le capital assuré est versé aux bénéficiaires désignés en cas de décès de l'assuré. Elle est généralement

choisie pour assurer la protection financière de la famille, pour couvrir un prêt hypothécaire ou pour offrir une sécurité aux héritiers.

- **Assurance Épargne et Investissement (ou Assurance mixte) :** elle combine couverture d'assurance et épargne. Une partie des primes est investie, permettant de constituer un capital pour la retraite. En cas de décès, les bénéficiaires reçoivent le montant assuré ou le montant accumulé (selon les termes du contrat). À l'échéance, l'assuré reçoit également le capital épargné.

En complément, des assurances pour protéger la continuité de l'entreprise

Pour pallier le risque d'une interruption d'activité, les entreprises peuvent souscrire des assurances spécifiques, qui viennent compléter les solutions individuelles présentées plus haut :

- **L'assurance « homme clé » :** elle protège l'entreprise en cas de décès ou de l'incapacité temporaire ou permanente (maladie ou accident) d'un chef d'entreprise ou d'un collaborateur indispensable au bon fonctionnement de la société. Son absence risque d'entraîner une baisse du chiffre

d'affaires voire la cessation de l'activité. L'assurance « homme clé » permet de couvrir les pertes financières potentielles : perte d'exploitation, remboursement des prêts bancaires, etc. Elle contribue au maintien de la confiance des partenaires (clients, fournisseurs, financiers...).

- **L'assurance « associé » :** elle est conçue pour protéger les intérêts financiers des associés ou actionnaires d'une entreprise en cas de décès, d'invalidité ou de retrait d'un des partenaires clés. Elle facilite le rachat des parts d'un associé en cas de décès ou d'invalidité, permettant de maintenir la stabilité et la continuité de l'entreprise sans intervention extérieure. En plus de la stabilité et la pérennité de l'entreprise, elle offre une sécurité aux familles des associés en leur garantissant une contrepartie financière équitable.

Nos experts en prévoyance sont à votre écoute pour élaborer une solution de prévoyance individuelle et/ou d'assurance vie qui répond à vos besoins spécifiques. Contactez-nous : pensionfund@swissriskare.ch

Les questions à se poser avant de souscrire une solution d'assurance vie :

L'assurance vie est un complément solide pour une planification financière, mais elle doit être bien choisie pour s'adapter à VOS besoins et objectifs.

■ Quels sont mes objectifs ?

Définir si l'objectif est de protéger la famille (décès) ou de constituer un capital pour la retraite, etc.

■ Sur quelle durée et quel montant puis-je m'engager ?

Une assurance vie est un engagement financier à long terme, il est donc important de choisir un montant de prime adapté à sa situation.

■ Quelles sont les conditions de l'assurance vie choisie ?

Il convient de bien étudier certaines conditions et notamment les options de résiliation. Les assurances vie peuvent entraîner des frais de rachat importants en cas de résiliation anticipée.

Nos équipes sont à vos côtés pour vous guider, en toute indépendance, dans vos choix d'assurance vie.